



COMMUNE DE MÉRY LA BATAILLE

15 Rue du Bois – 60420 Méry-la-Bataille

☎ : 03.60.37.11.94

✉ : commune.merylabataille@akeonet.com

N° SIRET : 216 003 921 00014

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MÉRY LA BATAILLE **Séance du 20 mars 2026 à 20H00**

Le 20 mars 2026, à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 16/03/2026 s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DA SILVA GRACZYK Isabelle, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs,

MAILLY Cédric, BOCQUILLET Laëtitia, MOLAND Sébastien, VARLET Clémence, DEVOIR Philippe, LOGNAND Nathalie, PEUTAT Franck, DELAHOUCHE DA COSTA Christine, CARLIER Thomas, DESREMAUX KOSSMANN Claudie, DEVISCH Alexandre, DOS SANTOS Marc, PIERRON Pascaline

Pouvoir : M. GREVIN Romain par M. DOS SANTOS Marc

Secrétaire : Mme VARLET Clémence

La séance est ouverte sous la présidence de Madame DA SILVA GRACZYK Isabelle, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 mars dernier et a déclaré installer les membres du conseil cités ci-dessus (présents et absents) dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE

Madame DESREMAUX KOSSMANN Claudie, doyenne d'âge prend la présidence de la séance et donne lecture des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-8 du code général des collectivités territoriales et invite le conseil à procéder à l'élection d'un Maire.

Madame DESREMAUX KOSSMANN Claudie demande à l'assemblée qui se présente à l'élection du maire.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc, et le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	15
Blancs et nuls :	1
Suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenus :

Isabelle DA SILVA GRACZYK : 14 voix

Isabelle DA SILVA GRACZYK ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installée dans ses fonctions.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Sous la présidence et sur proposition de Madame DA SILVA GRACZYK Isabelle, Maire, le conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à trois.

ELECTIONS DES ADJOINTS

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc, et le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15
Blancs et nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :

Liste 1		Liste 2	
DOS SANTOS Marc :	3 voix	MAILLY Cédric :	12 voix
PIERRON Pascaline :	3 voix	LACOURTE Laëtitia :	12 voix
GREVIN Romain :	3 voix	MOLAND Sébastien :	12 voix

Monsieur MAILLY Cédric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions

Madame BOCQUILLET Laëtitia ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2^{ème} adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions

Monsieur MOLAND Sébastien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Titulaire : Isabelle DA SILVA GRACZYK

Suppléant : Cédric MAILLY

Lecture de la CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 00

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 a comporté 4 délibérations comme suit :

1	Élection du maire	N° 26-03-01
2	Détermination du nombre d'adjoints	N° 26-03-02
3	Élection des adjoints	N° 26-03-03
4	Élection des conseillers communautaires	N° 20-05-04

Isabelle DA SILVA GRACZYK		Cédric MAILLY	
Laëtitia LACOURTE		Sébastien MOLAND	
VARLET Clémence		Philippe DEVOIR	
LOGNAND Nathalie		Franck PEUTAT	
DELAHOUCHE DA COSTA Chritine		CARLIER Thomas	
DESREMAUX KOSSMANN Claudie		DEVISCH Alexandre	
DOS SANTOS Marx		PIERRON Pascaline	
GREVIN Romain (P)			